



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**T.522**

(11/1988)

SÉRIE T: ÉQUIPEMENTS TERMINAUX ET  
PROTOCOLES POUR LES SERVICES DE  
TÉLÉMATIQUE

---

**PROFIL D'APPLICATION DE LA  
COMMUNICATION BT1 POUR LE TRANSFERT  
DE MASSE DE DOCUMENTS**

Réédition de la Recommandation T.522 du CCITT publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule VII.7 (1988)

---

## NOTES

1 La Recommandation T.522 du CCITT a été publiée dans le fascicule VII.7 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2010

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

**PROFIL D'APPLICATION DE LA COMMUNICATION BT1  
POUR LE TRANSFERT DE MASSE DE DOCUMENTS**

**0 Introduction**

Les Recommandations de la série T.400 définissent l'architecture des documents ouverte (ODA) et format d'échange (série T.410) et les services et le protocole DTAM (série T.430) pour le transfert, l'accès et la manipulation. Si l'on veut appliquer la série T.400 aux divers services télématiques, il est nécessaire de spécifier pour chaque service le profil d'application DTAM consistant en un profil d'application de document et un profil d'application de communication.

Dans ces conditions, les Recommandations de la série T.500 définissent les profils d'application de document et celles de la série T.520 définissent les profils d'application de communication.

La Recommandation T.522 est une de celles de la série T.520 qui définissent le profil d'application de communication pour le transfert de documents en masse à l'aide des dispositions de la Recommandation X.200.

**1 Portée et champ d'application**

La présente Recommandation définit le profil d'application de la communication pour le transfert de masse de documents en fonction des:

- a) unités fonctionnelles DTAM utilisées;
- b) primitives et paramètres de service DTAM.

**2 Références**

Il faut se reporter aux références suivantes pour appliquer le profil de la communication défini dans la présente Recommandation:

- Rec. T.431: «Transfert et manipulation de documents (DTAM) – Services et protocoles – Introduction et principes généraux»;
- Rec. T.432: «Transfert et manipulation de documents (DTAM) – Services et protocoles – Définition du service»;
- Rec. T.433: «Transfert et manipulation de documents (DTAM) – Services et protocoles – Spécification de protocole».

**3 Définitions**

Les définitions des Recommandations de la série T.400 s'appliquent aussi dans la présente Recommandation.

**4 Abréviations et conventions**

Les abréviations et conventions définies dans les Recommandations de la série T.400 s'appliquent aussi dans la présente Recommandation.

**5 Définition du profil BT1 d'application de la communication**

*5.1 Vue d'ensemble du BT1*

La présente Recommandation définit les unités fonctionnelles et la fonction de support de communication conformément à la Recommandation T.431.

*5.2 Unités fonctionnelles DTAM*

Les unités fonctionnelles suivantes définies dans la Recommandation T.432 sont utilisées pour BT1:

- commande d'utilisation d'association (noyau);
- capacité;
- transfert de masse des documents;
- contrôle des jetons;
- rapport d'anomalies;
- transfert fiable, mode 2.

### 5.3 *Primitives et paramètres du service DTAM*

La définition et les paramètres généraux du service DTAM sont présentés dans la Recommandation T.432. La présente section précise les paramètres du service DTAM pour BT1.

#### 5.3.1 *Paramètres du service D-INITIATE*

Les paramètres suivants de ce service sont utilisés comme indiqué ci-après:

- caractéristiques télématiques;
- capacités d'application;
- résultat.

Le paramètre «mode transparent» n'est pas utilisé.

Les paramètres sont indiqués au tableau 1-A/T.522.

##### 1) *Caractéristiques télématiques*

On utilise comme unités fonctionnelles obligatoires pour BT1 les unités fonctionnelles suivantes définies dans la Recommandation T.432:

- contrôle d'association (noyau);
- transfert de masse des documents;
- contrôle des jetons;
- rapport d'anomalies;
- transfert fiable, mode 2.

Les unités fonctionnelles suivantes définies dans la Recommandation T.432 sont utilisées pour BT1 en tant qu'unités fonctionnelles facultatives:

- capacité.

##### 2) *Capacités d'application*

Les «capacités d'application» sont définies dans la Recommandation T.432 et contiennent les sous-paramètres suivants:

###### a) *Profil d'application de document*

Ce paramètre indique le profil d'application utilisé. Sa valeur est spécifiée dans les Recommandations qui définissent les caractéristiques des terminaux correspondant aux divers services télématiques.

###### b) *Caractéristiques de document non essentielles*

Ce sont les caractéristiques de document non essentielles définies dans la Recommandation T.432.

###### c) *Caractéristiques de structure non essentielles*

Ce sont les caractéristiques de structure non essentielles définies dans la Recommandation T.432.

##### 3) *Résultat*

Ce champ peut prendre toutes les valeurs définies dans la Recommandation T.432.

TABLEAU 1-A/T.522

**Paramètres du service D-INITIATE**

	D-INITIATE request	D-INITIATE indication	D-INITIATE response	D-INITIATE confirmation
Caractéristiques télématiques	M	M(=)	M	M(=)
Capacités d'application	M	M(=)	M	M(=)
Profil d'application de document	M	M(=)	M	M(=)
Caractéristiques de document non essentielles	U	C(=)	U	C(=)
Caractéristiques de structure non essentielles	U	C(=)	U	C(=)
Résultat			U	C(=)

5.3.2 *Paramètres du service D-TERMINATE*

Ce service n'a pas de paramètre pour BT1. L'initiateur peut seulement émettre D-TERMINATE. En outre, l'initiateur ne peut émettre D-TERMINATE que s'il possède un jeton de données.

5.3.3 *Paramètres du service D-U-ABORT*

Ce service a le paramètre «information utilisateur».

Au tableau 1-B/T.522 sont indiqués les paramètres du service D-U-ABORT.

TABLEAU 1-B/T.522

**Paramètres du service D-U-ABORT**

	D-U-ABORT request	D-U-ABORT indication
Information utilisateur	U	C(=)

5.3.4 *Paramètres du service D-CAPABILITY*

Ce service comporte les paramètres suivants:

- capacités d'application consistant en trois sous-paramètres: profil d'application de document, caractéristiques de document non essentielles et caractéristiques de structure non essentielles;
- information utilisateur.

Le tableau 1-C/T.522 indique les paramètres du service D-CAPABILITY.

TABLEAU 1-C/T.522

## Paramètres du service D-CAPABILITY

	D-CAPABILITY request	D-CAPABILITY indication	D-CAPABILITY response	D-CAPABILITY confirmation
Information relative à l'utilisateur	U	C(=)	U	C(=)
Capacités d'application	M	M(=)	M	M(=)
Profil d'application de document	M	M(=)	M	M(=)
Caractéristiques de document non essentielles	U	C(=)	U	C(=)
Caractéristiques de structure non essentielles	U	C(=)	U	C(=)
Information utilisateur	U	C(=)	U	C(=)

## 5.3.5 Paramètres du service D-TRANSFER

Le service D-TRANSFER est utilisé comme indiqué à la Recommandation T.432.

## 5.3.6 Paramètres du service D-CONTROL-GIVE

Le service D-CONTROL-GIVE fournit tous les jetons disponibles et n'a pas de paramètre.

## 5.3.7 Paramètres du service D-TOKEN-PLEASE

Le service D-TOKEN-PLEASE sert à demander tous les jetons disponibles et n'a pas de paramètre.

## 5.3.8 Paramètres du service D-U-EXCEPTION-REPORT

Ceci fera l'objet d'un complément d'étude.

## 5.3.9 Paramètre du service D-P-EXCEPTION-REPORT

L'emploi de ce paramètre est conforme à ce qui est défini dans la Recommandation T.432.



## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
<b>Série T</b>	<b>Terminaux des services télématiques</b>
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication